



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent quarante-neuvième session

Rome, 16-20 juin 2014

Note d'information sur la chaîne de résultats de la FAO et la responsabilité en matière d'exécution

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 06570 55324

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document.
Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.
Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.*



mk760f

1. Lorsqu'il a examiné les progrès accomplis dans l'exécution du PMT 2014-2017¹, le Comité du Programme, à sa cent quinzième session (26-30 mai 2014), a demandé que soit fournie à la cent quarante-neuvième session du Conseil une note d'information décrivant les liens entre les objectifs, les résultantes, les produits, les indicateurs et les cibles afin de permettre une meilleure compréhension des responsabilités en matière d'exécution².

2. Le cadre de résultats de la FAO se fonde sur un modèle de «chaîne de résultats» qui établit des liens entre les objectifs, les résultantes et les produits, comme l'illustre la figure 1. Bien que ce cadre soit conçu selon une approche allant du sommet vers la base, autrement dit qu'il présente les résultantes nécessaires à la concrétisation de chaque objectif et les produits permettant d'obtenir chaque résultante, on peut mieux décrire les liens en matière d'exécution en suivant une ligne ascendante.

3. Chaque niveau de la chaîne de résultats correspond à une catégorie différente, à commencer par ce que la FAO génère (produits) afin de contribuer à des changements au niveau des pays ou à plus grande échelle (résultantes de l'Organisation) et, plus largement, de provoquer des effets sur le développement (objectifs stratégiques). On peut présenter les différents niveaux comme suit.

Produits	Contribution directe de la FAO (processus, biens et services) aux résultantes de l'Organisation. Les produits constituent les résultats tangibles des interventions de la FAO financées dans le cadre du Programme ordinaire ou grâce à des ressources extrabudgétaires aux niveaux national, régional et mondial.
Résultantes de l'Organisation	Changements concernant l'environnement ou les capacités, à l'échelon national ou mondial, qui permettent d'atteindre un objectif stratégique en particulier.
Objectifs stratégiques	Effets sur le développement au niveau mondial, dans les domaines où la FAO s'est engagée à obtenir des résultats (fournit une ligne de visée claire pour le programme de travail de l'Organisation elle-même).

4. La chaîne de résultats fait apparaître les liens entre les travaux de la FAO et les différents niveaux de résultats obtenus. Elle met en évidence aussi la logique qui les sous-tend: *si* les biens/services sont produits par la FAO selon les plans, *alors* les produits correspondants seront réalisés; *si* les produits sont réalisés et *si* les hypothèses sont valables, *alors* ils aboutiront aux résultantes souhaitées; *si* les résultantes sont obtenues, *alors* les conditions seront réunies pour que les objectifs auxquels elles participent aient des effets sur le développement.

5. Le cadre de résultats montre comment les produits et les résultantes de l'Organisation contribueront à la concrétisation de chaque *objectif stratégique*. Un exemple illustrant la chaîne de résultats pour chaque objectif stratégique est présenté à la figure 2.

6. Par ailleurs, la chaîne de *résultats* met en évidence les responsabilités en matière d'exécution à chaque niveau et clarifie les obligations de suivi. Les responsabilités de la FAO, des États Membres et des partenaires de développement, ainsi que les moyens de mesurer les progrès, sont précisés à la figure 3.

¹ PC 115/2-FC 154/9, [Progrès réalisés dans l'exécution du Plan à moyen terme 2014-2017: Cadre de résultats, priorités régionales et ajustements budgétaires découlant de la planification des activités et des gains d'efficience.](#)

² CL 149/5, paragraphe 4b.

Figure 1: Modèle de chaîne de résultats de la FAO

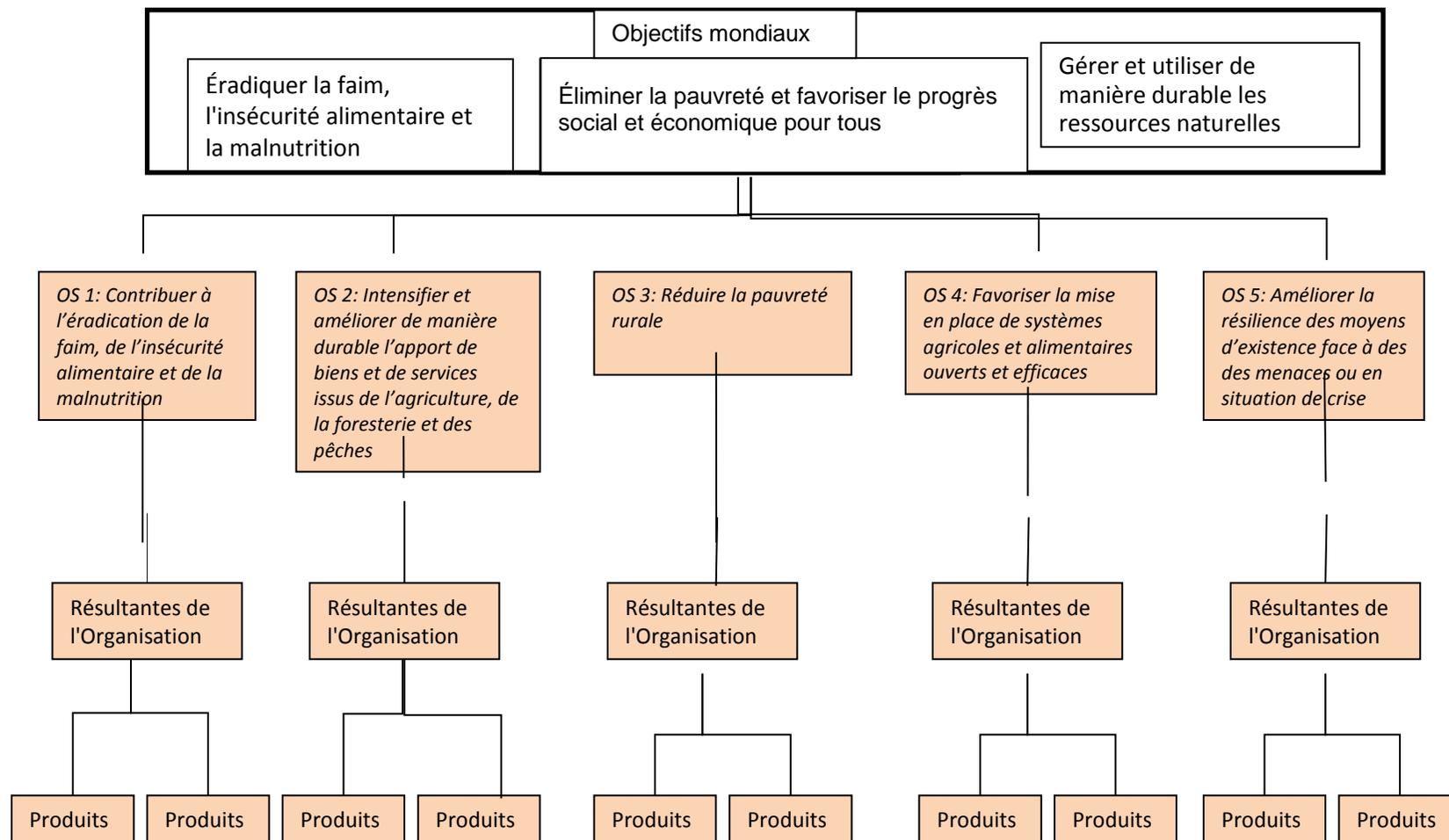


Figure 2: Exemples de chaîne de résultats pour chaque objectif stratégique

Objectif stratégique 1: Contribuer à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

- La FAO renforcera les capacités des gouvernements et d'autres parties prenantes d'améliorer l'adéquation, l'efficacité et l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des ressources publiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (produit 1.1.4).
- Les États Membres et leurs partenaires de développement seront alors en mesure de prendre des engagements politiques explicites sous la forme de politiques, de plans d'investissement, de programmes et de cadres juridiques visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et y consacreront les ressources nécessaires (résultante 1.1).
- Ils contribueront ainsi à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition (objectif stratégique 1).

Objectif stratégique 2: Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches

- La FAO aidera les parties prenantes à participer à l'élaboration de nouveaux mécanismes et instruments internationaux et à la mise à jour des mécanismes et des instruments existants (produit 2.3.1).
- Les parties prenantes seront alors mieux à même d'approuver/adopter ces instruments internationaux et les mécanismes de gouvernance connexes destinés aux systèmes de production durables du secteur agricole (résultante 2.3).
- La mise en œuvre de ces instruments et mécanismes aidera à intensifier et à améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches (objectif stratégique 2).

Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale

- La FAO prêtera des avis sur les politiques, renforcera les capacités et mènera des activités de plaidoyer en vue d'améliorer les systèmes de protection sociale afin de favoriser un développement rural durable et équitable, de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (produit 3.3.1).
- Les systèmes de protection sociale seront ainsi renforcés dans les pays en vue de réduire durablement la pauvreté rurale (résultante 3.3).
- La mise en place de systèmes de protection sociale renforcés contribuera à réduire la pauvreté rurale (objectif stratégique 3).

Objectif stratégique 4: Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces

- La FAO aidera les institutions du secteur public à formuler et à appliquer des politiques et des stratégies, et à fournir des biens publics visant à améliorer l'ouverture et l'efficacité dans les chaînes agroalimentaires (produit 4.2.1).
- Ces institutions seront alors mieux à même de concevoir et de mettre en place des chaînes agroalimentaires plus ouvertes et plus efficaces (résultante 4.2).
- Elles contribueront ainsi à rendre les systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces (objectif stratégique 4).

Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

- La FAO aidera les pays et les institutions régionales à mettre sur pied/renforcer des mécanismes permettant d'identifier et de contrôler les menaces, et d'évaluer les risques, afin de diffuser des alertes rapides en temps utile et de manière intégrée (produit 5.2.1).
- Les pays et régions seront ainsi mieux à même de fournir régulièrement des informations et de déclencher des alertes rapides pour contrer les menaces potentielles, connues et nouvelles (résultante 5.2).
- Ces informations et alertes rapides permettront d'améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise (objectif stratégique 5).

Figure 3: Responsabilités en matière d'exécution tout au long de la chaîne de résultats de la FAO

Niveau de résultat	Responsabilité	Mesure des progrès accomplis
Objectifs stratégiques	La FAO contribue à ces résultats, qui visent le long terme et se situent à un haut niveau, mais elle n'en a pas la maîtrise. La responsabilité n'est pas attribuée ici à une entité unique. Elle est collective.	On a élaboré des indicateurs afin de suivre l'évolution mondiale à ce niveau. La FAO les mesurera chaque année (en s'appuyant sur des sources de données internationales). Aucune cible n'a été fixée.
Résultantes	La FAO a une influence sur les résultantes mais n'en a pas la pleine maîtrise. Elle est tenue de rendre des comptes dans une certaine mesure mais <i>la responsabilité de l'exécution échoit à tous les partenaires – FAO, États Membres et partenaires de développement</i> . Cependant, la FAO peut <i>contribuer</i> à ces changements.	Des indicateurs et cibles correspondant aux résultantes ont été établis. On mesurera les indicateurs grâce à une évaluation interne qui s'appuiera sur des données secondaires, un examen des documents relatifs aux politiques et une enquête menée auprès d'un échantillon de pays. Une évaluation qui servira d'étalon a été réalisée au début de 2014 et sera suivie de deux autres du même type, vers la fin de 2015 et de 2017. Ainsi, la FAO fera rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne les cibles fixées, sur les quatre années du PMT. Une méthode permettant d'évaluer la contribution de la FAO aux résultantes est en cours d'élaboration et sera incluse dans les évaluations de suivi.
Produits	La FAO les génère et en a la maîtrise. À ce titre, elle en est <i>pleinement responsable</i> .	On a établi des indicateurs et des cibles pour chaque produit et on les mesurera chaque année au moyen d'un système centralisé de suivi des résultats. Les coordonnateurs d'objectif stratégique de la FAO sont chargés du suivi au niveau des produits.